70e Année. – N° 185. Le numéro : 20 centimes SAMEDI 4 JUILLET 1925.

SUCRE BERNARD DEPUIS 1679 LE MEILLEUR PLUS BLANC

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS { Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 / France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 / Union postale..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS { ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. TOURCOING : 53, rue Carnot. Téléph. 87. Chèques postaux 87 Lille.

Voulez-vous lutter CONTRE LA VIE CHÈRE Faites vos achats AU SOLDEUR 33 Rue Pierre-Motte 33 ROUBAIX CHAUSSURES, pour toutes les bourses à des Prix incroyables

La Chambre vote le budget de 1925

La suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires pour l'alimentation et les détaillants n'employant que trois ouvriers. – L'augmentation des tarifs postaux

SEANCE DE NUIT DU JEUDI

VOTE D'UN IMPOT DE 20 POUR 100 SUR LES BENEFICES DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Quand, dans la séance de nuit, on en vint à la question des Compagnies d'assurances, **M. Jacques Dubois** proposa l'établissement d'un impôt sur les bénéfices de ces Compagnies.

Cet impôt serait de 20 0/0 sur le revenu net global des Compagnies, c'est-à-dire bénéfices d'exploitation et arrérages des sommes mises en réserve.

M. Caillaux déclare accepter cette proposition et **M. Vincent Auriol** l'accepte aussi au nom de la Commission des finances.

Par 335 voix contre 220, la proposition de **M. Dubois** fut adoptée.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

La Chambre adopte alors une série d'articles de la loi de finances qui ne faisaient l'objet d'aucune opposition, notamment ceux qui ont trait à l'augmentation des traitements des fonctionnaires, et elle en vint ensuite aux articles relatifs à la taxe sur le chiffre d'affaires.

M. de Monzie fait adopter un article additionnel qui exonère les mutuelles agricoles. La Chambre exonère de même des sociétés d'épargne gérées gratuitement qui ont pour but les lotissements et les Compagnies d'assurance maritime.

Les articles défilent rapidement.

La Chambre rétablit les articles qui avaient été disjoints par le Sénat et qui prévoient des pénalités, — amendes, emprisonnements, privation des droits civiques — contre les fraudes fiscales.

LES TAXES SUR LES AUTOS

En ce qui concerne les taxes sur les automobiles, elle adopte, sur la proposition de MM. Loucheur et Guérin, un nouveau barème qui part de 48 francs par cheval pour les voitures de 5 CV, et atteint 96 fr. par cheval pour les voitures au-dessus de 30 CV. Le même régime est appliqué aux canots automobiles.

LES PENSIONS

On en vient aux articles qui ont trait aux pensions et allocations de guerre.

M. Caillaux souligne que le Gouvernement ne peut consentir diverses augmentations, qui creuseraient dans le budget un trou de 136 millions.

Le ministre des Pensions appuie une transaction proposée par **M. Lamoureux** pour les orphelins. Les cinquante millions seront équitablement répartis. En ce qui concerne la révision des pensions, il ne peut être question que d'une révision générale des pensions. Ce que le Gouvernement veut atteindre, ce sont les pensions scandaleuses. Le Gouvernement entend poursuivre ces abus.

La Chambre adopte l'art. 32 (invalides, supplément annuel égal à 80 p. c., orphelins, 640 fr.; veuves, supplément à 80 p. 100 de la pension, telle que le Sénat l'a votée).

A l'art. 153, **M. Jean Goy** présente l'amendement suivant : « Les invalides, veuves ou orphelins reçoivent pour chacun des enfants ouvrant droit à la majoration de pension un supplément spécial temporaire de majoration égal à : veuves et orphelins, 240 fr.; invalides, 80 fr., 80 p. 100 des tarifs accordés en 1919. »

Cet amendement est voté par 400 voix contre 170.

Toutes les autres propositions du rapporteur général concernant les pensions, sont acceptées.

Les divers articles de la loi de finances sont adoptés, et la Chambre passe alors aux articles réservés.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

On aborde d'abord la question épineuse de la taxe, sur le chiffre d'affaires.

M. Henri Le Mire demande la disjonction des articles repris par la Commission et qui tendent d'une part, à supprimer les taxes sur le chiffre d'affaires :

1° Pour toutes les affaires réalisées par la vente au détail des produits d'alimentation ;

2° Pour les opérations réalisées par les détaillants n'employant pas actuellement plus de trois ouvriers et, d'autre part, à instituer une taxe compensatrice sur le sucre, le cacao, le chocolat, le café, le thé, le riz, le charbon, le coke, la viande, l'alcool dénaturé.

M. Caillaux combat également avec énergie les articles de la Commission, relatifs à la taxe sur le chiffre d'affaires. Le Gouvernement demande avec toute l'énergie possible, la disjonction de cet article. (Applaudissements sur divers bancs.)

M. Vincent Auriol insiste pour le maintien de l'exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les petits détaillants du commerce de l'alimentation.

— Nous demandons à la Chambre, dit-il, de maintenir son vote qui avait été unanime.

La disjonction, appuyée par le Gouvernement, combattue par la Commission, est repoussée par 292 voix contre 257.

La Chambre vote à mains levées l'art. 47 (suppression de la taxe pour l'alimentation et pour les détaillants n'employant pas plus de trois ouvriers.

L'art. 47 est adopté par 319 voix contre 241.

LA LETTRE A 30 CENTIMES

On arrive à l'article relatif à la modification des tarifs postaux.

Les tarifs nouveaux pour les lettres sont adoptés.

Le tarif nouveau pour les cartes illustrées, est adopté.

L'ensemble de l'article est adopté avec les tarifs nouveaux proposés pour les imprimés et les droits fixés de recommandation.

M. Lamoureux fait connaître les conditions d'équilibre du budget. L'excédent des recettes prévu était de 54 millions, mais la Chambre a réalisé 85 millions de crédits et diminué les recettes de 56 millions; il y aura donc un excédent de dépenses de 88 millions.

La Commission propose d'augmenter de 100 millions le prélèvement sur les plus-values.

L'équilibre budgétaire est donc le suivant :

Recettes, 33.175.269.218 fr.;

Dépenses, 33.163.224.200 fr.

On vote sur l'ensemble.

L'ensemble du budget de 1925 est adopté par 290 voix contre 31.

La séance est levée à 7 h. 25. Séance mardi à 15 heures.

LES CHANGES

	Jeudi	Vendredi
Livre...	106.60	102.80
Dollar ..	21.92	21.14
Belgique.	99 175	99.15

BILLET PARISIEN

LA CHAMBRE ET LE RETOUR A LA CONFIANCE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 3 JUILLET (MINUIT).

Le franc qui, jusqu'à mercredi dernier avait baissé dans de notables proportions, s'est redressé depuis lors à de telles enseignes que la livre sterling a baissé de cinq points en deux jours.

Ce revirement que nous souhaitions dans ce journal s'est accompli par le moyen que nous recommandions: une intervention sur le marché.

La récente baisse du franc était provoquée par d'importants achats de devises, motivés eux-mêmes par les besoins du commerce. Elle n'avait donc pas un caractère durable. Mais la spéculation s'emparant de toutes les fluctuations du marché — quelle qu'en soit la direction — son action risquait de grossir et de prolonger la hausse passagère des devises appréciées.

A la spéculation, il fallait donc opposer la contre-spéculation. C'est ce que l'on a fait. On a bien fait et, pour peu que se maintiennent les avantages acquis par le franc — et nous ne voulons pas en douter — l'emprunt-or dont on étudie actuellement les modalités s'en ressentira heureusement.

Cet emprunt s'annonce sous les meilleurs auspices et, presque à coup sûr, on peut prédire son succès. Le facteur psychologique, toujours si important lorsqu'il s'agit d'un emprunt, interviendra en sa faveur. Il est incontestable que la confiance, un moment disparue, renaît, lentement il est vrai, mais souhaitons-le, sûrement.

Néanmoins, comme cette confiance reviendrait plus vite, si la Chambre, plus disciplinée dans les travaux parlementaires et moins sensible aux arguments électoraux, ne donnait pas si souvent le spectacle d'une activité désordonnée et tâtonnante! Pendant le grand débat sur le budget qui s'est achevé ce matin, d'excellentes choses ont été dites, mais le travail qu'elle a accompli prête à bien des critiques. Elle a modifié le texte de loi voté par le Sénat sur des points où celui-ci n'admettra pas de transaction. Et, dès lors, où allons-nous? Le désaccord qui va surgir entre les deux Assemblées va prendre du temps, beaucoup de temps, pendant lequel la question de l'équilibre budgétaire ne sera pas abordée.

Il eût été patriotique de la part de la Chambre de faire aux points de vue de la Haute-Assemblée des concessions plus importantes.

R...

ECHOS

Dégrèvement

Un contribuable avait réclamé à son contrôleur des contributions directes pour lui signaler que sa feuille d'impôts semblait contenir des erreurs. On lui a répondu qu'il avait raison et que (généreusement) on lui accordait un dégrèvement de 0 fr. 20.

Mais pour avoir droit à cette réduction, il fallait qu'il fasse une demande en double exemplaire sur timbre à 4 fr. 40.

8 fr. 80 pour toucher 20 centimes. Il a préféré les payer!

Loterie.

La ville d'Angers — décidée à lutter par tous les moyens contre la dépopulation — vient d'annoncer sa décision de donner, par voie de tirage au sort, un prix de 25.000 fr. à l'une des familles qui, ayant déjà deux enfants, en auront eu un troisième dans le courant de 1926.

Qu'on ne vienne plus dire après cela, que le mariage n'est pas une loterie!

Un premier prix de comédie au Conservatoire

MADEMOISELLE TANIA FEDOR
premier prix de comédie

M. RAYNALDY DIRIGERA éventuellement la mission commerciale en Russie

Paris, 3 juillet. — Le Conseil de Cabinet tenu ce matin, s'est occupé des affaires courantes.

Une nouvelle réunion aura lieu samedi matin, pour permettre à M. Caillaux qui n'a pu assister à la séance, d'exposer les modalités de l'emprunt de consolidation.

Les membres du Gouvernement ont approuvé le principe de l'envoi d'une mission aux Etats-Unis au cours de l'été pour discuter de la question des dettes interalliées.

De son côté, M. Chaumet a fait connaître que rien n'avait été encore décidé pour l'envoi d'une mission commerciale en Russie. Si une décision intervient, il est vraisemblable que M. Raynaldy en prendra la tête.

LES AMÉRICAINS EN FRANCE

UNE RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE A L'ÉLYSÉE

Pour le premier village sanatorium français de haute altitude

NOTRE SOUSCRIPTION

Montant des listes précédentes....	83.127 fr.
Etablissements Ch. Tiberghien et fils, Tourcoing	5.000 »
Albert Facques, 7, rue des Lignes, Roubaix	500 »
Benjamin Vandermeersch, Roubaix	500 »
Deux tricoteurs de déchets.....	10 »
Mariage et Delerue, rue Saint-Maurice	500 »
Un vieux travailleur	10 »
Aux « Trois François »	100 »
Union des Serruriers, 242, rue des Arts	100 »
Jeannine	5 »
	89.852 fr.

UN GRAVE INCIDENT à la frontière polono-soviétique

Un détachement polonais pénètre en territoire russe et incendie un poste

Moscou, 3 juillet. — L'Agence Rosta publie une note signalant que le 30 juin dernier à la frontière polono-soviétique, dans la région de Lenochorka-Chillki, des officiers polonais exigèrent du poste soviétique de remettre dans un délai de cinq minutes, un déserteur polonais.

Après cinq minutes, ils exigèrent la remise d'armes et de correspondance.

Sur le refus du poste soviétique, un détachement régulier polonais, comprenant cent vingt fantassins et vingt cavaliers, pénétra sur le territoire soviétique et incendia le poste, dont le commandant fut blessé.

La fusillade dura une demi-heure.

Dans la nuit du 1er juillet, le feu fut encore ouvert sur le poste par le détachement polonais, dont une partie pénétra sur le territoire soviétique ou on leur répondit par le feu.

Le Sénat vote le projet sur la revision des prix des baux à longue durée

Paris, 3 juillet. — Séance ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. de Selves.

M. Caillaux, ministre des Finances, dépose le projet de loi modifié par la Chambre, portant fixation du budget général de 1925.

LEGION D'HONNEUR

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet ayant pour objet l'attribution au sous-secrétariat de l'Aéronautique et des Transports aériens d'un contingent exceptionnel de décorations de la Légion d'honneur.

Après quelques observations de M. de Lubersac, le projet est adopté.

LES JUGES DE PAIX

Le Sénat adopte le projet tendant à proroger la loi du 19 juin 1920, relative à la délégation des juges de paix non licenciés en droit dans les tribunaux de 1re instance.

LA REVISION DES PRIX DES BAUX A LONGUE DURÉE

Puis, on arrive à la discussion du projet ayant pour but d'autoriser la révision des prix des baux à longue durée.

Le rapporteur, M. Morand, fait l'historique du projet. De même que nous avons assuré aux locataires des satisfactions d'équité, nous vous demandons d'en donner aux propriétaires.

Après un échange d'explications, le projet est adopté.

M. Poulle fait aussi voter un projet relatif aux échéances tombant un jour où aucun paiement ne peut être exigé et aucun protêt dressé.

La séance est levée à 19 h. et renvoyée à lundi. On discutera d'abord ce jour-là, le projet sur la propriété commerciale.

Les nouvelles taxes postales

Les nouvelles taxes postales adoptées par la Chambre fixent le port des lettres à 0 fr. 30 jusqu'à 20 grammes; à 0 fr. 50 de 20 à 50 grammes; de 0 fr. 75 de 50 à 100 grammes.

Les cartes-postales illustrées dont l'ensemble du verso est occupé par une illustration ou gravure, à l'exclusion de toute annotation manuscrite, sont admises au tarif des imprimés lorsqu'elles ne portent que la date, la signature et l'adresse de l'expéditeur; au tarif de 0 fr. 15 lorsqu'elles portent une inscription manuscrite ne dépassant pas cinq mots. Dans les autres cas, elles sont admises au tarif des cartes-postales ordinaire.

Pour les télégrammes, la taxe est fixée à 20 centimes par mot avec minimum de perception de 2 francs et surtaxe fixe de 0 fr. 50 par télégramme.

Ces taxes doivent encore être approuvées par le Sénat, avant d'être appliquées.

LES EVENEMENTS DE CHINE

L'Angleterre voudrait provoquer une action commune des puissances contre les Soviets

Le correspondant politique du « Daily Mail » se croit autorisé à déclarer que le gouvernement britannique essaie d'unir toutes les puissances qui ont des intérêts en Chine dans une action commune contre les Soviets. Cette action consistera probablement à retirer aux diplomates soviétiques en Europe, les privilèges d'exterritorialité dont ils abusent d'une façon si flagrante.

LES DETTES DE GUERRE

Les pourparlers avec Londres...

Paris, 3 juillet. — M. Briand a fait transmettre à Londres la réponse du Gouvernement français, qui est disposé, conformément au désir exprimé par le Cabinet britannique, à reprendre les conversations interrompues depuis le début de mai.

...et avec Washington

Washington, 3 juillet. — M. Daeschner, ambassadeur de France, a informé le secrétaire d'Etat que le Gouvernement français reconnaît sa dette et qu'il est prêt à commencer les négociations. La Commission française ne serait pas encore désignée, et la date de sa venue aux Etats-Unis pas encore fixée.

Un bureau français d'informations à New-York

Un de nos confrères parisiens annonce que M. Bergery va partir pour New-York, où le Gouvernement l'a chargé d'organiser un bureau d'informations français.

COMME Mme HUMBERT

Une grande dame ruinée escroque à Budapest plusieurs milliards de couronnes hongroises

Vienne, 3 juillet. — Il y a quelques jours, on a arrêté, à Budapest, une dame de la haute société hongroise, Mme Ferdinand Ronai, accusée d'avoir détourné plusieurs milliards de couronnes hongroises et quelques dizaines de milliers de dollars. Cette arrestation a produit la plus grande impression à Budapest et à Vienne, le fils de l'ancien chef de la police viennoise, le baron Gorup, étant directement mêlé à cette affaire.

Durant des années, Mme Ronai fut une des femmes les plus connues de la haute société hongroise. Toute jeune encore, elle épousa le courtier Ronai et se fit juive à cette occasion.

Après avoir été à la tête d'une grosse fortune, elle fut complètement ruinée, au moment où elle devait marier sa fille au baron Gorup.

Trois semaines durant, elle réfléchit à la manière de se procurer la dot de sa fille et la somme nécessaire pour payer le trousseau sans rien trouver.

Et le jour du mariage approchait!

Alors, elle escroqua un demi-milliard à une amie sous le prétexte qu'elle devait livrer du vin en Chine. Puis elle déroba la parure d'une autre personne. Tout cela ne suffisait pas. Elle avait besoin de quatre milliards, trois pour la dot, un pour le trousseau; elle signa alors de faux papiers au nom d'une tierce personne et entra ainsi en possession de deux milliards. Il lui manquait alors trente mille dollars.

Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la veille de la noce et alors qu'elle se disposait à partir pour Vienne, un commissaire de police l'arrêtait. Le soir même, elle était transportée dans une maison d'aliénés. Le mariage fut rompu à la dernière minute et le scandale éclata. Il défraie aujourd'hui tout Budapest et Vienne.

Une petite-fille de l'Empereur François-Joseph épouse un député socialiste

La nouvelle du prochain mariage de la princesse Elisabeth de Windisch Graetz, petite-fille de feu l'empereur François-Joseph avec un député socialiste, M. Ceznek, a produit à Vienne une vive sensation.

LE PACTE DE SÉCURITÉ

La réponse allemande

Berlin, 3 juillet. — Suivant la *Gazette de Voss*, le Gouvernement allemand repousserait les suggestions françaises concernant le pacte de sécurité quant à la garantie des traités d'arbitrage avec les Etats de l'Est, mais se déclarerait par contre disposé à négocier sur la base du memorandum allemand.

La réponse serait remise d'ici au 12 juillet.

LA GUERRE AU MAROC

Notre artillerie brise les attaques des Riffains dans le Haut-Leben

Fez, 3 juillet. — Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, trois attaques successives contre les camps du groupe mobile du Haut-Leben ont été arrêtées par nos tirs d'artillerie et d'infanterie.

Plus à l'Est, des attaques assez vives se sont produites dans la région de M'Sila et au coude de l'Oued M'Soun.

Nos troupes ont maintenu leurs positions.

Rien à signaler sur le reste du front.

250 SENEGALAIS PRISONNIERS DES RIFFAINS

Au cours d'une interview donnée hier aux journalistes, M. Giraudoux, chef du service de presse au Quai d'Orsay, a déclaré que nous ne devons pas avoir plus de 200 à 250 hommes faits prisonniers par les Riffains. Sauf quelques sous-officiers, ce sont des Sénégalais.

LE MARECHAL LYAUTEY A FEZ

Fez, 3 juillet. — Le maréchal Lyautey est arrivé et il assistera, aujourd'hui, à la cérémonie de Hedya.

M. HENRI BARBUSSE LANCE UN APPEL AUX INTELLECTUELS CONTRE LA GUERRE DU MAROC

M. Barbusse fait circuler dans les milieux littéraires un « appel aux travailleurs intellectuels » contre la guerre du Maroc. Il a déjà obtenu quelques signatures. Les écrivains et les artistes qui lui ont donné leur adhésion ne sont pas tous sans talent.

Mais il s'en faut que le jugement accompagne toujours le talent. De très grands écrivains, de très grands artistes peuvent fort bien ignorer tout de l'art politique qui est le premier des arts.

LA MISSION DE M. ETCHEVARRIETA

Madrid, 3 juillet. — On donne les renseignements suivants sur la mission accomplie par M. Etchevarrieta, gros industriel espagnol, auprès d'Abd-el-Krim :

M. Etchevarrieta se rendit sur son yacht « Cossue y Jacuita » à Rio-de-Martin. Le général Primo de Rivera annonça à M. Etchevarrieta que le général San Juan, commandant le secteur de Melilla, lui remettrait un pli contenant les conditions de paix offertes par l'Espagne.

M. Etchevarrieta alla donc à Mélilla avant de se rendre dans la baie d'Alhucémas en compagnie d'un interprète du haut-commissariat. Le yacht de l'industriel espagnol put ancrer sans difficulté dans la baie d'Alhucémas.

L'entrevue désirée fut concertée aussitôt et eut lieu sous la tente de Raisouli. Abd-el-Krim l'autorisa même à faire venir un photographe qui était à bord de son yacht. On échangea les conditions de paix espagnoles et riffaines et une conversation s'engagea au cours de laquelle Abd-el-Krim parla de l'inutilité des efforts espagnols et de ses prétentions sur la vallée de l'Ouergha.

Aussi bien, il proteste contre certains bruits circulant au sujet de ses ambitions, c'est ainsi qu'il déclara n'avoir jamais pensé pouvoir détrôner le sultan. Selon M. Etchevarrieta, le chef rebelle était très calme, sûr de lui, sans affectation ni forfanterie.

M. Etchevarrieta se rendit à Malaga où, dès son arrivée, il rendit compte de son entrevue à l'amiral de Magaz et au général Jordana.

L'emprunt-or sera émis du 20 juillet à fin août

Paris, 3 juillet. — M. Georges Bonnet, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré que l'emprunt-or serait émis vraisemblablement vers le 20 juillet, pour rester ouvert aux souscripteurs jusqu'à la fin août environ.

La première couturière de France s'est mariée à Paris

MADEMOISELLE MARCELLE GUILLON

Paris, 3 juillet. — Il y a six mois, au grand Concours des Ouvriers de France, Mlle Marcelle Guillon remportait le premier prix de couture. La gloire souriait à ses vingt ans! Sacrée reine du plus délicat des arts féminins, elle devint du jour au lendemain célèbre. On la fêta, on la choya, le Président de la République posa sur son front un baiser paternel et officiel; à la Sorbonne dix orateurs lui affirmèrent qu'elle était promise à la gloire sinon à la fortune...

Mais quelque chose manquait au bonheur de Mlle Guillon. Elle voulait un mari. Elle l'a depuis hier, ayant épousé, par-devant monsieur le maire du 11e arrondissement, M. Paul Viard.

LE TOUR DE FRANCE

Le Luxembourgeois Frantz vainqueur de la 9e étape : Luchon-Perpignan

Bottechia reprend la première place au classement général. – Benoit, souffrant des genoux, se classe 20e. – Thys, Jacquinot et Francis Pélissier abandonnent

Pauvre Benoit! Après avoir fourni dans l'étape Bayonne-Luchon un magnifique effort, trop gros sans doute, l'excellent routier belge a dû hier s'avouer vaincu, et c'est avec un retard de 53 minutes sur le vainqueur, Nicolas Frantz, que le détenteur du maillot « jaune » s'est présenté au contrôle d'arrivée. Dès le début de la course il ressentit de violentes douleurs aux genoux; le mal ne fit qu'empirer, et, quoique souffrant terriblement, Benoit ne voulut point abandonner la lutte. Il fit preuve d'un courage extraordinaire, luttant avec une volonté farouche, et, s'il eut la tristesse de voir fuir loin devant lui tous ses concurrents, il ne sort pas diminué de la bataille. Rendons hommage à son courage malheureux.

Cependant, Benoit dès son arrivée à Perpignan, complètement épuisé, manifesta l'intention d'abandonner. Souhaitons que ce brave, trouve après une bonne nuit de repos, la force de poursuivre la grande randonnée.

La neuvième étape, Luchon-Perpignan, a commis de sérieux ravages! Son parcours très

LE LUXEMBOURGEOIS FRANTZ

pénible, le fut davantage encore par suite de la pluie qui tomba à torrents durant toute la durée de l'épreuve.

Le départ fut donné sous l'averse, et quelques kilomètres étaient à peine couverts, que Jacquinot, Thys et Francis Pélissier, abandonnaient.

Ces abandons assez inattendus, étonneront bon nombre de fervents de la « Petite Reine ». Ils nous semblent un peu prématurés et dénotent de la part de leurs auteurs un certain « relâchement » que personne ne songera à approuver. Fort heureusement, ces départs, ne diminueront en rien, l'intérêt du XIXe Tour de France.

Tous les autres concurrents furent admirables d'endurance et d'énergie. Tous luttèrent avec la volonté de vaincre, bravant les éléments déchaînés.

La victoire a souri aux Luxembourgeois Frantz, battant d'une longueur le louveteau Dejonghe, tandis que Lucien Buysse et Bottechia prenaient respectivement les troisième et quatrième place dans le même temps, à six minutes des vainqueurs.

Comme Benoit, le Mouscronnois Omer Huysse se ressentit du gros effort donné mercredi dernier, et de plus, la malchance le poursuivit. Fatigué et victime de nombreuses crevaisons, Huysse ne put que prendre la dixième place, accomplissant les 323 kilomètres en 13 h. 41, soit à 36 minutes des deux premiers. Fort heureusement nous savons qu' « Omer » n'est nullement découragé, et qu'il entend combler au cours des prochaines étapes, une bonne partie de son retard.

L'Italien Bottechia reprend la place de « leader » avec une avance de 13 minutes sur Frantz, dont tout le monde applaudira la superbe réaction. Dejonghe occupe la troisième position au classement général. Omer Huysse et Benoit rétrogradent sensiblement.

Que nous réserve l'étape d'aujourd'hui ? Probablement rien de bien saillant, en raison de la facilité de son parcours. Il faut s'attendre à une course monotone, car les routiers accuseront quelques signes de fatigue, après le calvaire d'hier. Les « géants » nous ont habitués jusqu'ici à tant de surprises, qu'il devient osé d'établir les moindres prévisions. — P. E.

EN SUIVANT LA COURSE

Le départ est donné sous l'averse

Bagnères-de-Luchon, 3 juillet. — C'est par une pluie battante qu'a été donné à 4 heures le départ de l'étape Luchon-Perpignan du Tour de France cycliste.

Soixante-trois coureurs ont signé la feuille de départ. Ils ont été acclamés par une foule nombreuse, malgré le mauvais temps.

A 7 kilomètres de Luchon, Jacquinot, Thys et Francis Pélissier abandonnent. Au sommet du Portet d'Aspet, Bottechia est en tête, suivi à 1 minute 21" de Benoiet, Verdyck, Omer Huysse; à 1' 40", Lucien Buysse. Dans la descente, Benoiet, Verdyck et Buysse rejoignent Bottechia. Le train se ralentit.

Le peloton arrive à Saint-Girons à 7 h. 40.

A Saint-Girons. — Le premier peloton des concurrents du Tour de France cycliste partis ce matin vers 4 heures de Luchon, a été contrôlé à 7 h. 40.

Parmi les coureurs reconnus, on peut citer Verdyck, Benoiet, Bottechia, Huysse, Martin, Dejonghe, L. Buysse, Frantz, Alavoine, Sellier et Cordini. Christophe est passé à 7 h. 41 ; Gremo, Aymo et Englebert à 7 h. 46.

Les routes sont détrempées par la pluie qui continue à tomber.

A Ax-les-Thermes. — A 11 h. 24, quinze coureurs : Sellier, Bottechia, Alavoine, Dejonghe